

Déconfiture de Compost Riviera - Chablais Notre affaire Swissair à nous !

La SA Compost Chablais Riviera sera donc finalement vendue à la SATOM pour 5,5 millions de francs. C'est en tout cas ce qu'a décidé le 13 juin dernier l'assemblée générale des actionnaires de la compostière de Villeneuve. Les 26 communes et deux cantons concernés devront donc passer une fois encore à la caisse et déboursier quelques 4 millions de francs : 2 millions pour éponger les dettes et 2 millions supplémentaires pour la perte de capital.

Pour mémoire, l'usine de Villeneuve n'a jamais fonctionné correctement et a déjà englouti plus de 26 millions de francs. Le choix d'une technologie non maîtrisée, des erreurs de planification et de gestion et, cerise sur le gâteau, l'indélicatesse de son dernier directeur accusés d'avoir détourné plus de 100 000 francs, ont eu raison de l'entreprise qui a fermé ses portes en mars dernier.

Une affaire de plus qui montre les limites d'une gestion de telles entreprises par les miliciens que sont nos municipaux. Quelles que soient leurs volontés de bien faire, les délégués des 26 communes n'ont pour la plupart, ni le temps ni les connaissances pour se plonger dans les détails techniques de l'entreprise, ni dans les arcanes de ses finances. Ils en sont donc le plus souvent réduits à faire confiance aux dirigeants en place et aux organes de contrôle financier et ils se contentent de lever bravement la main lors des assemblées générales, avant de passer à des choses plus divertissantes lors des agapes qui succèdent aux séances. C'est ainsi que l'on aboutit à des situations du genre des abattoirs de Clarens ou de la compostière de Villeneuve. Il est pourtant certain que l'immense majorité des représentants des autorités est de bonne foi, mais en tant que milicien, le plus souvent non spécialistes du monde de la finance, il n'est guère étonnant qu'ils soient parfois dépassés par l'ampleur et la complexité des tâches à accomplir lors de la mise sur pieds d'entreprise de ce genre.

Ce qui est toutefois choquant dans la récente décision de l'assemblée générale, c'est qu'au lieu de prendre acte du fiasco d'une gestion publique déplorable, nos élus ont décidé de refiler l'eau du bain et le bébé à ...une autre gestion publique, à savoir à la SATOM. On passe ainsi gaiement d'une gestion à 26 communes et 2 cantons à ...94 communes et toujours 2 cantons ! Il existait pourtant une offre du secteur privé, faite par les alémaniques de Kompogaz, qui plus est plus favorable de 700 000 francs que celle issue de la SATOM. Kompogaz a par ailleurs largement prouvé son savoir faire et sa maîtrise en matière de méthanisation des déchets verts. Mais apparemment nos élus semblent vouloir continuer de travailler en famille, comme l'a dit Claude Défago, directeur de Radio Chablais dans un commentaire publié sur le site de la radio chablaisienne :«faut-il comprendre qu'une mauvaise gestion commise en famille ne sera jamais mieux cachée que si elle reste en famille».

En ce qui concerne Leysin, quels seront les coûts de la débâcle de l'usine de Villeneuve ? Le syndic Udriot n'a pas pu (ou voulu) apporter de précision lors du dernier Conseil communal en réponse à l'une de mes questions sur le sujet. Au vu du cautionnement solidaire de la commune et des dettes à éponger, gageons que ce montant approchera ou dépassera les 200 000 francs, soit près de 600 francs par habitant si l'on se base sur un nombre total de résidents à l'année de 3500 personnes ! Il serait d'autre part intéressant de savoir quel a été le vote du représentant de Leysin lors du vote du 13 juin dernier : SATOM ou Kompogaz ?

Jean-Pierre Dulex